

Compte-Rendu de Réunion

Page 1 of 15

Date	19 Septembre 2011
Lieu	Hotel Novotel, Conakry
Président	Ministère de l'Environnement et Ministère des Mines
Événement	Atelier National de lancement de l'EISE du Projet Simandou

Atelier National de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Conakry, le 19 Septembre 2011.

Le 19 septembre 2011, entre 10h30 et 17h30, s'est tenu à l'hôtel Novotel de Conakry, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence du Ministère de l'Environnement et du Ministère des Mines.

Approximativement 200 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- des représentants du Gouvernement guinéen (Ministère des Mines, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Urbanisme, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Décentralisation) ;
- des représentants du BGEEE et du CNSES ;
- les gouverneurs de Kindia, Mamou et N'Zérékoré;
- les préfets ou leur représentant de Forécariah, Kindia, Mamou, Faranah, Kouroussa, Kankan, Kissidougou, Macenta, Kérouané and Beyla;
- les sous-préfets de Ouré-Kaba, Banankoro, Konsankoro, Sikhourou, Douako, Moussayah, Sandeniah, Tiro, Marella, Heremakonon, Soyah, Madina Oula, Tokonou, Kérouané, Nionsomoridou, Kaliah, Albadariah
- les maires de Forecariah, Beyla;
- des représentants des organisations onusiennes (UNHCR, ONUSIDA, UNESCO, UNICEF, UNDP, FAO) ;
- des représentants d'ONG (Ecologie, Faisons Ensemble, AVODEK, Pride Guinée) ;
- des représentants d'institutions internationales de financement (SFI, AFD, GIZ) ;
- des représentants de la presse ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc); et
- des représentants du cabinet ERM.

Les questions et préoccupations des participants de la conférence de Conakry ont essentiellement porté sur:

- l'emplacement exact du Projet (et notamment l'alignement du rail) ;
- la protection de l'environnement (et notamment la protection des forêts classées et de la biodiversité) ;
- le processus de consultation qui sera mené par le Projet (quand et de quelle manière ce processus sera-t-il réalisé ?) ;
- la proximité de corridor du train avec la frontière sierra-léonaise ainsi que les problèmes de sécurité que cela pourrait entraîner ;

Compte-Rendu de Réunion

Page 2 of 15

- le processus de l'EISE (comment une EISE est-elle réalisée ?) ;
- le processus du PARC (notamment le processus de compensation et l'implication des populations dans le processus) ; et
- une recommandation : les TdRs devraient être largement publiés et distribués aux autorités locales.

Compte-Rendu de Réunion

Questions, remarques et suggestions

N°	Prénoms et Nom	Statut/localité	Questions / Commentaires
1	Barry Moussa	-	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recommandation : Mettre en place une cellule de suivi –évaluation et une unité de sensibilisation au niveau du Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation et avoir un échéancier pour le plan d’exécution de cette cellule. 2. On parle beaucoup de Beyla et de Forécariah, peut-on préciser les préfectures qui concernent le chemin de fer Trans-Guinéen ? 3. Recommandation : il faut réactualiser le SNAT (Service National d’Aménagement du Territoire).
2	Monsieur le Gouverneur de Nzérékoré	Nzérékoré	<ol style="list-style-type: none"> 4. Il faut impliquer les Guinéens dans le projet afin d’éviter les conflits entre la société civile et le projet. 5. Pourquoi a-t-on négligé le code forestier et le code de l’urbanisme dans la présentation ? 6. Au sujet du code forestier, qu’en est-il des forêts classées ?
3	Diallo Nadel	PIP (Plan d’Investissements Publics)	<ol style="list-style-type: none"> 7. Le plan d’aménagement du Pic de Fon est-il validé ? 8. Le calendrier de réalisation de l’étude d’impact social et l’environnemental est-il cohérent? (La remise au gouvernement est prévue au début de 2012 alors que des travaux doivent débiter en même temps).N’y a-t-il pas un déphasage ? 9. Quelle est la contribution de Rio Tinto sur le fonds de sauvegarde de l’environnement ?
4	Docteur Mahawa	CNLS (Comité National de Lutte contre le SIDA)	<ol style="list-style-type: none"> 10. Toutes les Parties Prenantes ont-elles été correctement identifiées ? 11. Quelles sont les prochaines étapes de l’enquête publique concernant les TdR ? 12. Recommandation : il faudrait inclure l’impact sanitaire et tenir compte des pathologies respiratoires ainsi que des pathologies durant les grossesses. 13. Recommandation : il faudrait inclure une enquête socio-comportementale sur le VIH/SIDA car le VIH/SIDA « suit les rails ». 14. Recommandation : il faut tenir compte de la pollution liée aux déchets et à l’eau.

5	Ousmane Sylla	Directeur Préfectoral environnement de Mamou	15. Qu'est-il prévu pour la sauvegarde des forêts classées ? 16. Recommandation : il faut prendre en compte les accidents lors du transport du minerai et leurs impacts sur le milieu récepteur.
6	Préfet Forécariah	Forécariah	17. Question déjà posée.
7	Préfet Macenta	Macenta	18. Recommandation : il faut mettre à disposition des parties prenantes les supports pédagogiques nécessaires, notamment pour les cadres du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et les sous-préfets.
8	Préfet de Beyla	Beyla	19. Recommandation : afin de les effets de la pression démographique, il faudrait construire une cité à Beyla et appuyer certaines associations. 20. Demande la construction d'un marché couvert à Beyla. 21. Recommandation : il faudrait mener des actions en faveur des collectivités. 22. Comment protéger la rivière déjà polluée de Traoréla ? 23. Constatation : la forêt sacrée doit être protégée. 24. Est-ce que Rio Tinto a pensé à la prise en charge des actions en faveur de l'auto-suffisance alimentaire afin de palier à la pression démographique ? via les associations de femmes par exemple ?
9	Préfet de Kérouané	Kérouané	25. Constatation : la forêt sacrée doit être protégée. 26. Quelle est la différence entre les domaines privés et les domaines privés/publics de l'Etat ?
10	Préfet de Kissidougou	Kissidougou	27. Recommandation : une étude devrait être menée sur les sols d'Albadariah. La sécurité alimentaire est une question qui se pose dans la zone. Remarque : il y a 1200 ha de terres agricoles à aménager dans cette zone. 28. Manque d'infrastructures scolaires et médicales dans la préfecture de Kissidougou : que

			<p>va-t-il être fait pour palier à cette situation ?</p> <p>29. Albadariah n'a ni courant ni eau : que va-t-il être fait pour palier à cette situation ?</p>
11	Préfet de Mamou	Mamou	30. Quel est le cadre de collaboration entre Rio Tinto et les autorités de Mamou ? Demande à Rio Tinto d'améliorer ses rapports avec les autorités de Mamou suite à l'arrestation de deux personnes travaillant pour le Projet dans la préfecture (ces derniers ne s'étaient pas présentés aux autorités et n'avaient pas prévenu de leur arrivée).
12	Préfet de Faranah	Faranah	31. Quel va être l'impact environnemental et social sur le Parc National du Haut Niger qui est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ?
13	Saidou Bari Sidibé	-	32. Comment vont se dérouler les consultations publiques avec les parties prenantes ? 33. Recommandation : les administrations doivent être conviées et des procès verbaux doivent être signés après chaque réunion.
14	Gouverneur de Kindia	Kindia	34. Recommandation : les participants aux consultations devraient être en possession des termes de référence an amont des ateliers de consultation afin d'être informés sur le Projet et de pouvoir participer de manière efficace.
15	Akas Sylla	-	35. Vous avez omis le décret n° 200 concernant les installations classées dans les textes réglementaires.
16	Condé (BST)	Ministère de l'Agriculture	36. Recommandation : il faut fournir les TdR des activités aux parties prenantes. 37. Dans la liste des parties prenantes fournie dans le plan de participation des parties prenantes (pages 38) vous avez omis le Ministère de l'Elevage. 38. Recommandation : dans les cas d'acquisition des terres, il faut tenir compte des propriétaires coutumiers qui sont plus connus par les paysans. 39. De quelle manière allez-vous procéder pour convaincre les personnes de céder leurs

			terres ?
17	Keita Souleymane	-	40. Question déjà posée.
18	Touré Mohamed Lamine		41. Pourquoi réaliser une étude d'Impact social et environnemental ? 42. Est-ce après l'avis du Ministère de l'Environnement qu'on attribue les domaines à Rio Tinto?
19	Kankalabé	-	43. Recommandation : il faut tenir compte du Code de l'Eau, de l'utilisation de l'eau et de l'utilisation actuelle des sols et sous-sol.
20	Dr Adama	-	44. Qu'est-il prévu pour l'aménagement des parcs et des parcours pastoraux ? (problème des zébus). 45. Recommandation : il faut tenir compte des activités d'élevage dans les études d'impact afin d'évaluer la sécurité alimentaire.
21	Salim Kaba	-	46. Recommandation : il faut tenir compte de l'intégration communautaire. 47. La mise en place d'un indicateur d'intégration est-elle possible ? 48. Recommandation : un plan de gestion des terres doit être défini avant le début du projet. 49. Recommandation : il faut installer des cités dans la zone de la mine afin d'éviter un impact négatif sur les communautés du fait de la pression démographique.
22	Alpha Barry	-	50. Il aurait fallu débiter ce séminaire par les CRD (Communautés Rurales de Développement) et les préfectures et non par Conakry. 51. Recommandation : il faut tenir compte de l'état des lieux avant de déplacer les paysans, vérifier les conditions de réinstallation et les sites de réinstallation (plaines, montagnes, zones avec une haute présence de moustiques, etc.) 52. Les impacts devraient être présentés en détails.

Compte-Rendu de Réunion

			53. Qu'est -il fait en lien avec le projet pour la protection de l'enfance ? 54. Quelles sont les implications du projet en termes de niveau de vie des populations ?
23	Colonel Daman Condé	Chargé sécurité à Rio Tinto	55. Le problème de sécurité a-t-il été pris en compte ?
24	M. Diallo Guinée écologie	Guinée écologie (Conakry)	56. Recommandation : il faudrait distribuer des documents afin que chacun puisse avoir des informations à temps. 57. Les démarches que j'ai vues durant la présentation ne permettront pas de démarrer à la date prévue. 58. Recommandation : il faut faire appel à des personnes spécialisées et qualifiées pour débattre des questions techniques.
25	Ibrahima Sory Sidibé	PACV	59. Quels sont les liens entretenus par Rio Tinto avec les autres projets miniers ? et avec les autres projets routiers ? 60. Le problème sécuritaire a-t-il été pris en compte aux frontières libérienne et léonaise ?
26	-	-	61. Quels sont les risques en termes de sécurité pour les populations le long du chemin de fer ? 62. Quelle est la procédure d'information des populations ?
27	-	-	63. Recommandation : il faut tenir compte des documents de planification et des études de vulnérabilité relatifs au VIH/Sida.
28	-	-	64. Les TdR contiennent-ils les alternatives au projet ? 65. Les TdR contiennent-ils des informations sur les aspects sanitaires ? 66. Un suivi va-t-il être mis en place ? 67. Comment la procédure du PARC va-t-elle être mise en place sur le terrain ?
29	-	-	68. Recommandation : les lettres d'invitation/ information et les supports d'information doivent être envoyées au plus vite dans les préfectures.

30	-	-	69. Recommandation : les supports d'information et les TdR doivent-être envoyés avant les conférences. 70. Où le projet va-t-il s'approvisionner ? Quelles seront les implications de cet approvisionnement ?
31	-	-	71. les ressources halieutiques sont-elles évaluées dans le projet ? Les caractéristiques aquatiques et les services éco-systémiques sont-ils pris en compte ? 72. Y a-t-il une évaluation des traditions dans les zones concernées ?
32	-	-	73. Recommandation: il faut éviter les problèmes liés aux déplacements qui ont eu lieux lors de la construction du barrage de Garafiri.
33	-	-	74. Un bilan carbone a-t-il été réalisé ? 75. Les zones agropastorales et agro économiques ont-elles été recensées ?
34	-	-	76. Recommandation: les études du milieu marin sont souvent trop axées sur les populations de poissons, il faut également étudier le benthos.
	-	-	77. Quelles sont les modélisations réalisées dans le cadre du Projet ? 78. Recommandation : il faut expliciter la page 8 de la brochure concernant le port. 79. Les chargés des communautés connaissent-ils les critères de choix de réinstallation des populations ?
	-	-	80. Qu'est-il prévu pour protéger les forêts classées et la biodiversité des feux de brousse ? 81. Y a-t-il un suivi du taux de reboisement ?
	-	-	82. Recommandation : la slide de la présentation concernant le suivi, l'évolution et l'audit du

			PARC est à revoir.
	-	-	83. L'étude de faisabilité a-t-elle été validée par Rio Tinto ? 84. Le port est-il à son emplacement définitif ? 85. L'étude de cadrage pour le corridor et son tracé ont-ils été effectués via hélicoptère ?
	-		86. Des impacts sur les ressources halieutiques et les aquifères sont-ils prévus ? 87. Quelle est la société responsable des études géotechniques marines et onshore ? 88. Les données des études seront-elles transmises aux autorités ?
	-	-	89. Quelle est la méthodologie utilisée pour l'évaluation des impacts ? 90. Que va devenir la montagne après le projet ? Va-t-elle être réhabilitée ? Va-t-il y avoir un trou ?
	-	-	91. Des compensations sont-elles prévues en ce qui concerne le remblai et le dragage dans le port ?
	-	-	92. Est-il intéressant de faire une projection après-projet après 30 ans d'exploitation ? 93. Quel est le revenu annuel généré par le projet pour la Guinée ? 94. La culture et les mœurs vont-elles être perturbées par le projet ? Qu'est-il prévu à ce sujet ?
	-	-	95. La formation des jeunes cadres est-elle prévue ? Y aura-t-il des bourses dans les formations universitaires en environnement / mines/ géologie ? 96. Y aura-t-il un hôpital à Forécariah comme à Kamsar ou Fria ?
	-	-	97. Quels seront les sites d'emprunt exacts pour les travaux et la réhabilitation ?
	-	-	98. Quels seront les montants des taxes foncières et industrielles ? Existe-t-il des taxes locales ?



			99. Y aura-t-il in dédommagement par rapport au bruit généré ?
	-		100. Si Rio Tinto agit en local via le PACV, quel est la visibilité des communautés ? Ne risque-t-il pas d'y avoir une confusion ?
	-	-	101. Constatation : les TdR ont été présentés d'une façon trop succincte. 102. Quelle est la zone d'EISE définie ? 103. Quelle est l'ossature du rapport d'EISE ? 104. Les zones de relocalisation sont-elles identifiées ?

Réponses aux questions

- **Réponses aux questions sur la méthodologie de l'EISE, le calendrier et l'approche**

La SNC Lavalin a réalisé des études sur l'état initial du projet il y a plus d'une année en Guinée.

La mission d'ERM prend en compte l'ensemble des études antérieurement réalisées. La première étape du travail d'ERM consiste à construire les TDR.

Les études sur le port et sur les rails sont en cours de complétion. Des équipes sont sur le terrain dans ce sens pour compléter les informations sur la faisabilité.

Sur la faisabilité d'avoir l'approbation en mi 2012 : L'ESIE est différente du PARC. L'étude d'impact doit être remise au Gouvernement au printemps 2012 tandis que le PARC dure encore plus longtemps dans son exécution.

De la concertation locale : la date d'aujourd'hui (le 19 Septembre 2011) marque le lancement des consultations publiques qui diffèrent du début des enquêtes publiques. L'objectif des travaux qui commencent aujourd'hui est de réaliser l'EISE.

De la forêt classée du Pic de fon : le responsable de la gestion des ressources nationales de Rio Tinto a fait plusieurs études sur la biodiversité telle un inventaire des espèces, une étude de base. Le plan d'engagement de 2010 a été validé par tout le monde à Sérédou. Le plan d'aménagement a été accepté par le Ministère de l'Environnement et respecte les critères forestiers durables. Un zonage de la région a été entrepris et a défini trois zones : la zone de la mine, la zone de protection intégrale et la zone protégée entre les deux autres zones.

Il y a cependant de sérieux problèmes dans la mise en œuvre du plan d'aménagement dus à la présence de zébus dans la zone. Le plan prévoit 15 bêtes par hectare de manière à éviter le surpâturage. Il faudrait un appui du gouvernement local pour enlever les zébus de la zone protégée. Les zébus sont aussi porteurs d'une maladie dont tout le monde est informé.

Question du représentant du Ministère de l'Agriculture : le projet doit prendre en compte les plans d'aménagement pastoraux définis au niveau national. Réponse : ERM intégrera cela dans l'EISE et SNC Lavalin en parlera dans l'étude initiale.

Pour le transport de produits dangereux à l'usine, au concasseur ou au broyeur : il n'existe pas de produits chimiques dans ces installations. Pour le transport du gazole, Rio Tinto a déjà un plan en cas de déversement (plan de réaction).

L'étude de caractérisation sociale et environnementale pour la mine est complète. Elle est en cours pour le port et le rail, les plans du Projet ayant changé depuis 2009.

En matière de droits de l'homme, Rio Tinto est signataire de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'homme. Un accord est également en cours avec l'institut danois sur les droits de l'homme. Le respect des droits de l'homme est un aspect important pour Rio Tinto. Les employés, les sous-traitants et les gardes sont formés sur ces questions.

Depuis 2008, un programme de développement communautaire a été mis en place à Beyla et à Kérouané. Ce programme porte sur l'éducation, les infrastructures, la santé, le VIH/SIDA etc. Il n'existe pas encore de programmes communautaires pour le port et pour le rail mais les programmes seront étendus. Un protocole d'accord a été signé le mois passé avec le Ministère de la Décentralisation et couvre les 10 préfectures impactées par le Projet. Chacun pourra exprimer ses besoins dans chacune des préfectures.

Concernant le problème à Traoréla : il y a eu des différends dans le passé avec certains jeunes. La gestion du problème revient aux autorités locales. Merci à elles pour être intervenues. Toutes les actions menées à Traoréla passeront désormais par le PACV.

Concernant la pollution de la rivière à Traoréla : compte tenu de la taille du Projet, il y aura toujours des bavures. Mais l'objectif est de prendre des mesures, de faire des études. Le contrôle de l'érosion n'est jamais efficace à 100%. Rio Tinto contrôle déjà l'eau dans tous les villages aux alentours de la mine, y compris ceux qui ne sont pas impactés. Cette action sera poursuivie.

Concernant la lutte contre le VIH/SIDA et les MST : un travail de prévention et de détection est actuellement mené à Beyla. L'étude d'impact traitera également de cette question.

- **Réponses fournies par M. Kaba, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**

En Guinée, 60 à 80% des terres sont des propriétés coutumières. Pour cela, il faut nécessairement une concertation à la base. Les autorités et les communautés villageoises ont des compétences dans ce domaine pour résoudre les problèmes fonciers. Il est nécessaire de consulter les sages et les doyens pour résoudre les problèmes fonciers de manière rapide. Par ailleurs, tous les départements techniques concernés vont travailler sur le PARC.

On ne pouvait pas parler de tous codes du pays dans les présentations de ce jour. Le code de l'environnement couvre toutefois 80% des codes nécessaires. Le ministère fera tout pour qu'il n'y ait pas de contradiction dans les codes et entre les codes. Ce travail sera effectué avec les autorités compétentes.

Avec la volonté d'éviter un "Kamsar bis", il faut élaborer un schéma d'aménagement et l'approuver : une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) pour éviter les problèmes démographiques semblables à ceux de Kamsar.

Parlant au nom du gouvernement et non au nom de Rio Tinto, l'intervenant indique que l'expérience des partenaires du Projet, comme la Banque Mondiale et la Société Financière Internationale, garantit la compensation. L'Etat ne peut que suivre le canevas proposé sur ce plan.

Le couloir des rails sera figé par des photos satellitaires afin de fixer avec certitude les habitations présentes dans la zone avant la date butoir.

L'Etat guinéen défendra chaque citoyen selon les législations réglementaires en vigueur dans le pays.

Les autorités locales vont participer à la réinstallation et au choix des zones de réinstallation.

Les sites sacrés et les lieux de cultes vont être évités au maximum possible. Mais, ceci ne peut être pris en compte qu'avec l'aide des populations.

La responsabilité d'aider à résoudre les problèmes fonciers revient aux autorités locales en tant que représentantes des communautés impactées par le projet.

- **Réponses sur les Termes de Référence de l'EISE (après-midi)**

En matière de santé, Rio Tinto suit le PS4 et le standard international sur le VIH/SIDA. Il fait des études de base sur 3 zones concernant l'état de santé pour définir les indicateurs qui seront suivis tout au long du Projet. Le Projet travaille avec le CNLS, le Ministère, l'ONUSIDA, le GIZ, Helen Care International et le programme National de Lutte contre le Paludisme pour mieux comprendre et aborder les questions de santé.

Rio Tinto participe à la réalisation d'infrastructures notamment la rénovation de l'hôpital préfectoral de Beyla.

Concernant les questions sur les TdR :

- la présentation était un survol et ne contenait pas tous les aspects qui seront abordés dans l'étude d'impact (tels que la santé par exemple) ;
- les alternatives sont étudiées et sont toujours en cours d'étude avec les ingénieurs sur les dimensions techniques et géologiques/géographiques relatives au Projet ;
- la reconnaissance détaillée des sites fait partie de l'étude initiale et de l'EISE. La phase de cadrage consiste en fait en une étude préliminaire. Des équipes se sont déplacées pour faire l'étude préliminaire ;
- les milieux aquatiques seront pris en compte dans les études sur le port. L'étude sur les milieux aquatiques portera surtout sur les conditions du milieu aquatique.

De nombreuses questions portaient sur les résultats de l'étude d'impact. A ce stade de l'étude, il n'est pas possible de donner de réponses précises à ces questions.

Concernant la fin de vie de la mine, un plan de clôture est actuellement en cours de réalisation et constitue une partie intégrante de l'EISE. Rio Tinto a une norme internationale de clôture, sur la remise en état des lieux, sur la sécurisation du site. Il doit tout de même être mentionné qu'il est impossible de complètement reblayer une mine ; ce qui implique un changement géomorphologique du mont Simandou.

Concernant le devenir des infrastructures après 30 ans : à la fin du Projet, les infrastructures ferroviaires et portuaires seront transférées à l'Etat guinéen. Rio Tinto n'envisage donc pas de fin d'horizon de fin de vie pour ces infrastructures.

La centrale thermique et le déversement huileux relèvent de la responsabilité de Rio Tinto. Le Plan de Gestion Environnementale (PGE) comprendra un plan de réaction en cas de fuite.

Concernant les questions sur les risques causés par la circulation des trains : l'EISE proposera des mesures en lien avec les ingénieurs. Parmi les options envisagées, il y a la possibilité de clôturer des rails, de faire des passages souterrains ou de construire des passages à niveau....

L'étude d'impact comprendra également les éléments suivants :

- les impacts du Projet sur les mœurs des populations ; et
- les réflexions sur la manière de loger au mieux les ouvriers.

Les conférences dans les préfectures sont imminentes car les délais du Projet sont courts. Des messages seront bientôt communiqués à la radio afin d'informer les populations. Les listes des invités sont prêtes. Le second tour de consultation en novembre permettra également d'inviter plus de monde.

- **Réponses aux questions sur le PARC**

On ne peut pas indiquer ce jour quelles seront les options du Projet car celles-ci seront définies en concertation avec les populations. Tout sera adapté au besoin des populations. Rio Tinto donnera l'éventail des options aux communautés.

Concernant l'opérationnalisation du PARC, des équipes seront mises œuvre pour y travailler. Pour commencer, 5 équipes vont travailler dans la zone du port. Toutes les activités du PARC seront réalisées dans le respect du cadre légal et par phases, en concertation continue avec les populations.

Concernant la question sur les populations vulnérables, on ne sait pas encore qui est effectivement vulnérable au sein des communautés mais une des premières actions sera d'identifier ces populations vulnérables. Des aides spécifiques seront créées spécialement pour ces populations.

La communication sur le PARC débutera d'abord dans les préfectures, puis des équipes seront envoyées pour disséminer les messages.

Les prestataires locaux sont choisis selon les standards internes à Rio Tinto. Il faut noter que Rio Tinto dispose de standards HSE élevés et que les prestataires locaux travaillant avec Rio Tinto doivent se conformer à ces standards. Rio Tinto a établi un partenariat avec la SFI afin de former les populations locales de Beyla sur ces standards. Ce programme va être mis en œuvre à Kindia, Mamou et Forécariah. Le Projet va réfléchir à la possibilité d'étendre ce programme à Kérouané.